

Quelle pêche durable en mer face au changement climatique ?

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Des territoires comme l'Archipel Saint-Pierre et Miquelon doit son existence à la Pêche.

Son existence, son essor, son déclin, mais aussi, sa renaissance.

Un déclin dont la première cause n'a pas été le changement climatique, mais bel et bien la "surpêche" des années 70 qui a vu les "fameux" Bancs de terre-Neuve "ravagés" par des flottilles de "navires usines" du monde entier !

Résultat des courses : Le Canada a décidé en 1992 un moratoire sur ces zones de pêche pour tenter de préserver ce qui pouvait encore l'être et notre principale activité et source de revenus a disparue manquant de peu de faire disparaître notre petite communauté française de pêcheurs.

Cette "surpêche" des années 70 et le réchauffement climatique dont l'impact est réel depuis quelques dizaines d'années ont totalement transformé la manière dont nous devons appréhender désormais ce secteur fondamental pour notre existence et l'avenir de nos enfants.

La pêche que nous avons connue par le passé est à proscrire ! Elle doit devenir "durable".

C'est d'ailleurs vers cette notion de durabilité que se sont orientés les pêcheurs et les transformateurs de mon Archipel, avec le soutien des pouvoirs publics.

La mono-industrie de la pêche à la morue a été abandonnée pour favoriser une exploitation raisonnée de nouvelles espèces sur les conseils de scientifiques.

Pour consolider cette nouvelle voie, partout en Outre-Mer, nous avons besoin de l'appui d'organismes scientifiques.

Aussi, le message que je souhaite passer aujourd'hui, c'est celui de voir la présence de l'IFREMER renforcée dans chacun de nos Territoires pour nous accompagner vers cette "pêche durable" que nous appelons tous de nos vœux !

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis